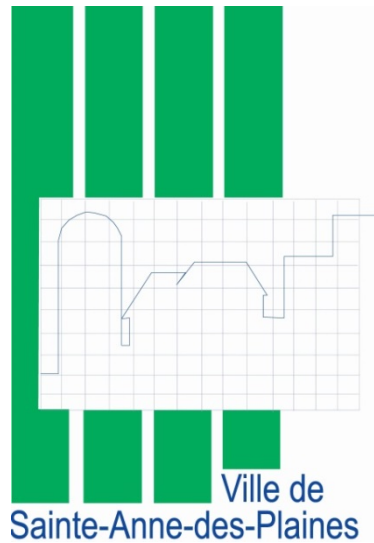


Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Plan des actions de l'année 2018

Intégration
des personnes handicapées





Plan des actions de l'année 2018 pour l'intégration des personnes handicapées

Le comité

Le Service des Sports et du développement communautaire coordonne la mise en œuvre du plan d'action. Le comité est formé des personnes suivantes :

- Mme Véronique Baril, conseillère municipale;
- M. Alain Lacasse, directeur du Service des sports et du développement communautaire;
- M. Paulo Fournier, directeur du Service des travaux publics;
- Mme Linda Charbonneau, directrice du Service des ressources humaines;
- Mme Sophie St-Pierre, agente de communication au Service des communications;
- M. Sébastien Laplante, directeur du Service de sécurité incendie;
- M. Martin Lauzon, citoyen.



Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Greffe et Direction générale	<ul style="list-style-type: none"> •L'accès à la salle du conseil est difficile ou impossible pour les personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> •Assurer l'accès des personnes handicapées aux assemblées du conseil municipal. 	<ul style="list-style-type: none"> •Tenir deux assemblées par année au Centre Jean-Guy-Cardinal. •Installation d'un élévateur pour un accès au 1^{er} étage de l'hôtel de ville. 	<ul style="list-style-type: none"> •2016 et les années suivantes. •2018 	
Travaux publics et Services techniques	<ul style="list-style-type: none"> •Les chaises roulantes ne peuvent pas accéder aux trottoirs de la Ville. •Les personnes handicapées ne peuvent pas entrer dans le poste de police. •Les espaces de stationnement sont restreints au centre-ville. 	<ul style="list-style-type: none"> •Assurer la circulation des chaises roulantes sur les trottoirs. •Rendre accessible le poste de police aux personnes handicapées. •Aménager un stationnement à proximité du centre-ville avec espace dédié. 	<ul style="list-style-type: none"> •Vérifier les abaissés de trottoirs et l'état du trottoir et les corriger afin de les rendre conformes. •Corriger l'aménagement de l'entrée au poste de police. •Aménagement d'un stationnement avec case dédiée à proximité d'un passage piétonnier donnant accès au centre-ville. 	<ul style="list-style-type: none"> •2018 et années suivantes : aménagements ou corrections effectués simultanément aux travaux. •2018 •2018 	
Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> •Le parc Neuville n'offre pas de jeux pour les enfants handicapés. •Le parc Racine n'est pas accessible aux personnes handicapées. •Les personnes handicapées trouvent difficilement des salles adaptées pour se rencontrer. •Les enfants handicapés ont un accès limité aux camps de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> •Aménager le parc Neuville pour qu'il soit accessible aux enfants handicapés. •Rendre accessible le parc Racine aux personnes handicapées. •Favoriser et faciliter la location de salles adaptées aux personnes handicapées. •Favoriser la participation des enfants handicapés aux camps de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> •Installer des modules spécialement conçus pour les personnes handicapées. •Prévoir des aménagements temporaires en attendant le réaménagement officiel du parc : rampe extérieure et toilette. •Promouvoir la disponibilité des salles municipales ou personnes handicapées. •Ajouter 2 animateurs accompagnateurs au groupe de 7 pour aider les enfants handicapés à prendre part aux activités. 	<ul style="list-style-type: none"> •2018 •2018 •2018 et les années suivantes. •2018 et les années suivantes. 	



Plan des actions municipales de l'année 2018 pour l'intégration des personnes handicapées à Sainte-Anne-des-Plaines

Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> •Les personnes avec un handicap visuel ont peu de livres adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> •Offrir des livres rédigés en gros caractères aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> •Acheter davantage de livres rédigés en gros caractères. 	<ul style="list-style-type: none"> •2016 et les années suivantes. 	
Culture	<ul style="list-style-type: none"> •L'accès aux personnes handicapées est difficile lors d'événements populaires ou de spectacles. 	<ul style="list-style-type: none"> •Faciliter l'accès aux personnes handicapées lors d'événements populaires ou de spectacles. 	<ul style="list-style-type: none"> •Aménager des stationnements réservés aux personnes handicapées sur un site temporaire d'événement et/ou permettre l'accès aux stationnements existants advenant une fermeture de rue. •Placer des toilettes chimiques adaptées aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> •2016 et les années suivantes. •2016 et les années suivantes. 	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> •Les personnes handicapées ne sont pas informées des services qui leur sont offerts. •Certains stationnements publics et commerciaux n'ont pas d'espaces réservés aux personnes handicapées. • Les événements communautaires qui s'organisent ne prévoient pas l'accès et la participation des personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> •Rendre le plan d'action facile d'accès au public et diffuser les actions entreprises par la Ville à l'égard des personnes handicapées. •Sensibiliser les commerçants pour l'aménagement d'espaces de stationnement afin de favoriser l'accès aux personnes handicapées. • Faciliter la participation des personnes handicapées aux événements populaires organisés par la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> •Publication sur site internet, Facebook, revue municipale. •Promouvoir l'importance de l'accès des personnes handicapées aux lieux publics et s'assurer du respect de la réglementation municipale d'urbanisme sur l'aménagement d'un stationnement. • Sensibiliser les organismes afin qu'ils prévoient des mesures pour permettre aux personnes handicapées de participer aux événements. 	<ul style="list-style-type: none"> •2016 et les années suivantes. •2017 et les années suivantes. •2017 et les années suivantes 	



Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Accès aux bâtiments municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • Certains bâtiments municipaux sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'entrée / la sortie autonome des personnes handicapées au Centre Jean-Guy-Cardinal. • S'assurer que les fauteuils roulants puissent entrer dans les édifices municipaux lorsqu'il y a des travaux. • Permettre le stationnement des véhicules des personnes handicapées à l'hôtel de ville. • Permettre aux fauteuils roulants d'entrer dans le dépôt municipal. • Permettre aux personnes handicapées et âgées d'entrer dans la Maison de la Famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de porte automatique à l'entrée principale. • Vérifier les seuils des édifices lors de travaux. • Ajout de 2 cases de stationnements aux personnes handicapés lors de la phase finale d'aménagement de l'hôtel de ville. • Installation de porte automatique à l'entrée principale. • Installer une rampe d'accès extérieure et une toilette adaptée ainsi que réaménager le hall d'entrée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Novembre 2017 • 2018 et les années suivantes • 2018 • 2018 • 2018 	
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Il serait difficile de maintenir en emploi certains employés qui deviendraient handicapés. • Les personnes handicapées ne sont pas informées des politiques d'emplois de la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le maintien en fonction des employés qui deviendraient handicapés en cours d'emploi. • Faire savoir aux personnes handicapées qu'elles peuvent postuler au sein de la fonction publique municipale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir les adaptations nécessaires au poste de travail et à sa description de tâches. • Publier sur l'offre d'emploi que la Ville souscrit à une politique d'accès à l'égalité en emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2016 et les années suivantes. • 2018 et les années suivantes. 	
Centre sportif	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes handicapées ont un accès difficile à l'aréna. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux personnes handicapées dans l'aréna pour assister aux événements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des espaces réservés aux personnes handicapées dans l'aréna. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2017 et 2018 	
Sécurité incendie		<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les personnes handicapées ou ayant une incapacité liée à la mobilité sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription lors des visites résidentielles. • Promouvoir l'inscription volontaire via les médias et les outils de communication municipaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2016 et les années suivantes. 	